

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

POUR FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT
DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE EN FRANCE

Assemblée générale du 26 mars 1887

L'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Société Générale, appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 1886, a eu lieu le 26 mars 1887, au siège de la Société.

Le rapport passe en revue les chiffres des comptes généraux et des comptes de dépôts en 1886 : mouvement général de la Caisse, 12,990,016,773 fr. 62 c.; du Portefeuille, 6,720,736,888 fr. 42 c.; des Comptes de chèques, 3,271,491,818 fr. 29 c.; montant des Coupons encaissés, 230,265,871 fr. 49 c.; des Ordres de Bourse au comptant, 781,469,321 fr. 50 c.

Les comptes de chèques sont au nombre de 51,832, en augmentation de 1,709 comptes; leur solde, au 31 décembre 1886, est de 167,832,610 fr. 85 c., dépassant de 14,134,155 fr. 53 c. celui au 31 décembre 1885; le solde de ces mêmes comptes au 28 février 1887, est de 161,082,432 fr. 79 c. Le solde des dépôts à échéance fixe, au 31 décembre 1886, est de 86,238,200 francs et celui du Portefeuille, à la même date, de 127,986,933 fr. 13 c.

Ces résultats indiquent que les opérations générales de la Société se sont encore développées en 1886 comparativement à l'année précédente; tous les services de banque sont en progression et cependant l'ensemble des résultats de ces opérations se solde avec un bénéfice moindre que les années précédentes. Cette diminution est due, à la fois, à l'excessive abondance des capitaux et à l'extrême difficulté des emplois, provenant de l'état général des affaires pour lesquelles la reprise que l'on espérait ne s'est pas encore produite.

La Société a trouvé une compensation à la diminution du rendement de ses opérations courantes de banque, dans les opérations financières auxquelles elle a participé pendant l'exercice. Elle a ouvert ses guichets à l'Emprunt Français de 504 millions, auquel elle a apporté le plus large concours; elle a participé avec tous les grands établissements de la place de Paris, à l'émission d'une nouvelle série de 500,000 obligations du Canal Interocéanique de Panama; enfin elle a émis en France et en Angleterre, avec le concours de divers établissements et maisons de banque, la première moitié de l'emprunt 5 0/0 de la République Argentine.

Le rapport expose ensuite la situation faite à la Participation Guano par l'arrêt de la Cour d'appel de Paris du 22 avril 1886 et analyse ses plus importantes décisions. Il indique que le but constant de la Société générale, depuis que l'affaire est entrée dans la voie de la liquidation, a été d'obtenir des comptes, et que l'arrêt de la Cour est, à cet égard, conforme aux demandes de la Société. Il ajoute que MM. Dreyfus, frères et C^{ie} se sont pourvus en cassation contre cet arrêt et que l'affaire est renvoyée devant la Chambre civile.

Il fournit également des explications sur l'entreprise du Callao, et expose que les conventions qui avaient mis fin

aux réclamations de la Société venaient à peine d'entrer dans la période d'exécution, quand le Gouvernement du général Iglesias a été remplacé par un nouveau gouvernement. Le commerce local a profité de ce changement pour protester contre les conventions et il a obtenu qu'elles ne fussent pas ratifiées par les Chambres; mais le Congrès péruvien a, en même temps, autorisé le Pouvoir exécutif à passer avec l'entreprise du Callao les contrats qui seraient jugés nécessaires pour mettre fin aux questions soulevées. Un *modus vivendi* a été établi provisoirement, en attendant le résultat des négociations que la Société poursuit avec l'aide du Gouvernement français dont le bienveillant appui ne lui a jamais fait défaut.

Le rapport explique que les relevements que l'on espérait sur le portefeuille de titres ne se sont pas trouvés justifiés par les faits. Dans ces conditions, le Conseil croirait s'écarter de la voie de prudence et de sagesse qu'il a toujours suivie et dans laquelle il a été constamment soutenu par les approbations des actionnaires, en ne constituant pas une provision spéciale. Il propose donc de diviser la réserve ordinaire en deux parties égales : l'une qui restera sous la rubrique actuelle de « Réserve ordinaire », et l'autre qui, sous le titre de « Réserve spéciale », servira de provision en regard du portefeuille de titres.

Les bénéfices de la Société ont été de 3,333,702 fr. 22 c., sur lesquels 1,500,000 fr. ont été distribués le 1^{er} octobre 1886. Le Conseil a proposé de distribuer, au 1^{er} avril 1887, 6 fr. 63 c. par action, soit 6 fr. 25 c., déduction faite de l'impôt de 3 0/0. Cette répartition porte le revenu de l'année à 12 fr. 88 c., soit 5,15 0/0 du capital versé. 333,370 fr. 22 c. ont été portés à la réserve ordinaire.

Le rapport du Comité de censure expose que les statuts et les traditions de la Société Générale donnent aux Censeurs des prérogatives et leur imposent des devoirs qui leur permettent de se rendre compte, pour ainsi dire jour par jour, du fonctionnement des divers services, et il constate que ces services ont continué à marcher avec la même régularité que les années précédentes. Il fait ressortir la confiance que la Société, sagement dirigée, inspire à sa nombreuse clientèle. Il indique que l'inventaire au 31 décembre 1886 est établi avec toute la précision que comporte un travail de cette nature, et que le bilan est le résumé fidèle de l'inventaire. Il estime que la division de la réserve ordinaire en deux parties égales est une mesure sage et opportune; il accepte les propositions du Conseil et il engage les actionnaires à voter les résolutions qui les consacrent.

L'Assemblée générale a approuvé les comptes de l'exercice 1886 et adopté la proposition du Conseil pour la fixation du dividende et l'affectation de partie de la réserve ordinaire à titre de provision. Elle a réélu administrateurs, MM. Ellissen, Fère et Gay, administrateurs sortants. Elle a nommé administrateur, M. le baron Hély d'Oissel, en remplacement de M. Alfred Le Roux, décédé. Enfin elle a réélu censeur, M. de Sainte-Anne, censeur sortant.

Pepsine pure Dialysée

de **CHAPOTEAUT**
Pharmacien de 1^{re} Classe, Paris

Deux perles prises après le repas suffisent pour assurer en un quart d'heure la digestion des aliments et faire disparaître les migraines, les maux de tête, les baellements et la somnolence qui sont la conséquence d'une mauvaise digestion.

A Cahors, dans toutes les Pharmacies.

PLUS DE FEU!
60 ans de Succès!



LINIMENT
BOYER-MICHEL

J. GORMIER et H. PÉRON, CHATEAUBRIANT (Indre).
Guérison sûre des Boiteries, Entorses, Foutures, Ecchymoses, Molleries, Courbures, Tumeurs, Angines, etc. — 5 fr. chez tous Pharm.

EAU MINÉRALE NATURELLE

VICHY

Sources de l'État. Applications en médecine :
GRANDE-GRILLE. — Affections lymphatiques, maladies des voies digestives, engorgements du foie et de la rate, obstructions viscérales.

HOPITAL. — Affections des voies digestives, pesanteur d'estomac, digestion difficile, inappétence.
CÉLESTINS. — Affections des reins de la vessie, gravelle, calculs urinaux, goutte, diabète, etc.

HAUTERIVE. — Prescrite comme Célestins.
Administration de la C^{ie} concessionnaire :
PARIS, 8, Boulevard Montmartre

EXIGER le NOM de la SOURCE sur la CAPSULE

Dépot chez tous les marchands d'eaux minérales, Droguistes et Pharmaciens

DENTS & DENTIERS

PERFECTIONNÉS GARANTIS

Ayant mérité une mention honorable de l'Académie Nationale, posés sans douleur ni extraction de racines, servant à la mastication comme les dents naturelles et s'adaptant au point de tromper l'œil le plus exercé.

GUÉRISON des maladies des Dents et des Gencives.

TRAITEMENT spécial des Dents déchaussées et chancelantes, redressements, plombages, métallisations, aurifications, obturations siliceuses imitant parfaitement l'émail des dents, en un mot, toutes les opérations relatives à l'art dentaire!

AUDOUARD

Ex-dentiste des grandes communautés religieuses et institutions du faubourg St-Germain, à Paris. Membre de l'Association générale des Dentistes de France et de la Société d'Odontologie de Paris.

CHIRURGIEN-DENTISTE

Des principaux établissements d'éducation du Lot et de la Corrèze

A BRIVE

POUDRE DENTIFRICE ALCALINE ET ÉLIXIR LEUCODONTE
Prévenant la Carie et le déchaussement des Dents ordonnées depuis longtemps par un grand nombre de Médecins.

5 fr. la Boîte. — Le Flacon 5 fr.

EXPÉDITION FRANCO CONTRE UN MANDAT-POSTE

NOTA. — M. AUDOUARD engage les personnes qui doivent se rendre à Brive pour la commande d'appareils dentaires, de bien vouloir lui annoncer leur visite deux ou trois jours à l'avance.

Vignes Américaines

BOUTURES ET RACINÉS

Riparias portalis, à larges feuilles, 50 fr. le mille; Herbeumonts, 200 francs, etc. — S'adresser à M. VICTOR COMBES, propriétaire récoltant, à Vire, par Pay-l'Évêque (Lot).

Le propriétaire-gérant, Layton.

CULTURE SPÉCIALE DE PLANTS AMÉRICAINS
ET FRANCO-AMÉRICAINS

PÉPINIÈRE RURALE CRÉÉE EN 1878

PAR M. BRU

Membre de la Société Agricole et Industrielle du Lot

Cahors 1881

Concours des Vignobles du Lot

PRIME DE LA 1^{re} CATÉGORIE

1^{er} Prix, Médaille d'Or

Plusieurs Médailles d'Argent et Diplôme d'Honneur

Les plants américains ne s'adaptant pas au climat du département du Lot, ne sont pas cultivés dans cette pépinière. On ne cultive que ceux qui conviennent le mieux aux terres du pays. Si on peut indiquer la nature du terrain où l'on veut établir une vigne américaine, il sera donné des renseignements précis sur le choix des cépages auxquels on devra donner la préférence. Voudrait-on faire greffer les plants américains, il sera fourni et envoyé sur les lieux des greffeurs offrant toutes garanties.

Adresser les demandes à M. BRU, Pierre, propriétaire-cultivateur, à Lamagdeleine, par Cahors (Lot).

PLANTS GREFFÉS ET SOUDÉS		VIGNES AMÉRICAINES	
SUR RIPARIA, SOLONIS VIALLA, ETC.		PLANTS RACINÉS ET BOUTURES	
	le c. m.	Boutures	Racinés
		le c. m.	le c. m.
Alicante Henri Bouschet	35	Riparia géant Glabre (Postalis ou gloire de Montpellier)	41 35
Auxerrois à côte verte	30	Riparia géant tomenteux	4 35
Muscat noir	30	Riparia Fabre grande feuille	3 25
Moutet ou Gilbert	30	Riparia Fabre 2 ^e choix	2 15
Pinot de Bourgogne	35	Solonis	4 35
Pense noir	30	Vialla	4 35
Grapt ou plant de Croq.	30	York Madeira	5 45
Gros Bouschet	40	Rupestris large feuille	5 45
Sémillon blanc	30	Taylor	3 25
Chalcho ou folle blanche	30	Herbeumont à gros grain	3 25
Chassela rose et doré	30	Jacquez à gros grain	3 25
Clairette à gros grain	35	Othello	20 170
Muscat malaga	40	Noah	10 90
BOUTURES HYBRIDES-BOUSCHET		BOUTURES DE VIGNES FRANÇAISES POUR GREFFONS	
Alicante Henri Bouschet	20	Auxerrois méraux côte verte	31 25
Aramont teinturier Bouschet	30	Sémillon et Clairette	3 25
Terret Bouschet	15	Cabernet Sauvignon	3 25
Muscat Bouschet	15		
Mourastel Bouschet	10		

Provenance des plants garantie.

Distillerie centrale du Quercy

CRÈME DE NOIX BOUTET

A BASE DE FINE CHAMPAGNE

MÉDAILLÉE PAR L'ACADEMIE HORS CONCOURS

Exiger le VÉRITABLE NOM CAHORS

Pépinières SÉQUELA & Fils

CAHORS — Près du Pont Valentré — CAHORS
(20 hectares en culture)

Grandes pépinières d'arbres et arbustes d'ornement, d'alignement et fruitiers, culture spéciale de pruniers d'Agen, chènes truffiers, pommiers à cidre, tracé de parcs et jardins, greffage à forfait de vignes, etc.

MISE EN VENTE DE VIGNES AMÉRICAINES
1886-1887

Riparias (primés par la Société agricole)
Boutures 1^{er} choix, longueur 0^m 50..... 2 fr. le cent.
Racinés très-forts, même prix que la Société agricole. 6 fr.

ASSORTIMENT DES AUTRES VARIÉTÉS AMÉRICAINES, PRIX MODÉRÉS.
Nota. — L'Etablissement, autrefois en face l'Hospice, est situé même rue, près le pont Valentré.

EXPOSITION CAHORS 1881

B. DOUCÈDE

Marchand tailleur à CAHORS, rue de la Liberté.

Maison des 100,000 Paletots

CAHORS, 32, Boulevard Gambetta, 32, (en face la Mairie)

Raoul PIZANY, Fils

Entreprises pour Administrations, Lycées, Sociétés, etc.

HAUTES NOUVEAUTÉS
FRANÇAISES ET ANGLAISES
UNIFORMES & LIVRÉES
COUVERTURES DE VOYAGE
Manteaux Caoutchouc
PRIX FIXE INVARIABLE

VÊTEMENTS sur MESURE
en 24 heures
HABILLEMENTS
TOUS FAITS
PRIX FIXE INVARIABLE

M. Raoul PIZANY fils, propriétaire de la MAISON DES 100,000 PALETOTS, a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'il vient de recevoir sa nouveauté pour la saison HIVER 1886-87. Par ses achats considérables et au comptant de toutes ses marchandises, il défie toute concurrence loyale comme prix, solidité et bon goût. — La MAISON DES 100,000 PALETOTS, vu sa nouvelle organisation, vient de monter un rayon de confection pour hommes à l'instar des grandes maisons de Paris.

Costumes, nouveauté Elbeuf garantie (tout laine)..... 23 fr. 95
Costumes complet, Sedan noir (pour mariage)..... 40 »
Pardessus cintré mode, doublé laine..... 24 »

Pantalons, nouveauté Elbeuf (garantie laine)..... 6 fr. 50
Pantalon noir Sedan..... 8 90

Nota. — M. V. PIZANY père, professeur de coupe breveté, a l'honneur d'informer les habitants de notre ville, que certain tailleur de Cahors, s'intitulant professeur de coupe d'une chambre syndicale de Paris, n'a jamais eu ce titre et lui donne à ce sujet, le démenti le plus formel; M. VICTOR PIZANY père, étant le seul professeur de coupe du département.

Ouverture des cours de coupe, le 15 octobre, les lundi, mercredi et samedi, à 8 heures 1/2 du soir.